

5 Marché et Réseaux

« Pour une adéquation entre les exigences du marché et le développement des réseaux ! »

Le service Marché et Réseaux s'est chargé de l'encadrement technique des réseaux d'électricité et de gaz, la supervision du marché de fourniture d'électricité et de gaz, la mise en œuvre du marché de la flexibilité. Pour le secteur de l'eau, il s'est chargé de la mise en œuvre des audits sur le fonctionnement du secteur et de la contribution aux autres missions de BRUGEL (contrôle des tarifs et élaboration des conditions générales de vente).

1. SUIVI DE LA GESTION DES RÉSEAUX

Pour assurer le suivi de la gestion technique des réseaux d'électricité et de gaz, BRUGEL étudie chaque année les projets de plans d'investissement du gestionnaire du réseau de distribution (GRD) et du gestionnaire du réseau de transport (GRT), les rapports sur la qualité des services des gestionnaires ainsi que certaines missions de service public du GRD (éclairage public, sécurité des installations intérieures gaz et conversion des réseaux de gaz).

Transition énergétique

La transition énergétique est le thème qui a guidé et guidera dans les années à venir la réflexion menée par BRUGEL sur le développement et la gestion des réseaux. Cette transition énergétique concerne l'ensemble des objectifs que la Région de Bruxelles-Capitale se fixe au regard de l'ambition européenne d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Compteurs intelligents et mobilité alternative

BRUGEL a lancé une analyse d'opportunités économique, environnementale et sociale pour le déploiement des compteurs intelligents et recommande, après une phase transitoire de préparation et d'analyse, un déploiement progressif et complet de ceux-ci. Pour les véhicules électriques BRUGEL a plaidé pour le développement d'une vision régionale intégrée sur la question. Dans cet esprit, le régulateur a contesté le bien-fondé du projet d'installation de 50 bornes par SIBELGA.



Farid Fodil-Pacha
Responsable du service
technique Marché et
Réseaux au sein de BRUGEL



Envie d'en savoir plus ? Retrouvez l'interview complète de Farid Fodil Pacha sur le site dédié au rapport annuel 2019 où il revient plus exhaustivement sur chaque thématique.

Cadre réglementaire

Dans le cadre des règlements européens imposant les « Grid Codes » (codes de réseau) européens sur le raccordement des productions décentralisées et des raccordements de certaines installations clients, BRUGEL a approuvé en 2019 une série d'exigences techniques liées à ces règlements.

Modifications des règlements techniques

En 2019, SIBELGA a introduit une série de modifications quant aux règlements techniques. Un des principaux aspects de ces modifications a concerné leur proposition de tarif forfaitaire pour le renforcement des raccordements collectifs. Avec l'arrivée des véhicules électriques, BRUGEL estime que le cadre légal doit maintenant évoluer afin de favoriser l'installation des compteurs intelligents et l'instauration de communautés d'énergie capables d'assurer une gestion rationnelle de la capacité.

Clean Energy Package

Proposé par l'Europe, le « Clean Energy Package » vise le plein développement de la transition énergétique. Pour booster cette dynamique et intégrer différentes solutions innovantes, l'Europe entend désormais placer le client au centre du débat. Il devra être en mesure de vendre et d'acheter de l'énergie, valoriser sa flexibilité, disposer de tarifs dynamiques, bénéficier d'un compteur intelligent, etc.

Plans d'investissements

En 2019, BRUGEL a organisé une consultation publique des projets de plans d'investissement électricité et gaz du GRD (SIBELGA) et du GRT (ELIA). Le régulateur a constaté que les montants proposés dans le plan d'investissement électricité avaient sensiblement augmenté à cause de

l'accroissement des coûts (de l'ordre de 20 à 30 %) des travaux. Et que les investissements sur le réseau gaz avaient diminué par rapport aux trois dernières années.

En vertu des dispositions de l'article 24^{te} de l'ordonnance électricité, BRUGEL a enfin estimé que le remplacement des compteurs A+/A- existants ne pouvaient se faire qu'après évaluation préalable. Mais que SIBELGA pouvait par contre installer des compteurs intelligents non communicants pour les prosumers, les nouveaux raccordements (nouveaux bâtiments et rénovation importante) et les véhicules électriques.

Sécurité et qualité d'alimentation du réseau de gaz

Depuis plusieurs années, les indicateurs montrent une amélioration régulière de la qualité de la fourniture en gaz. BRUGEL a également épinglé le nombre relativement réduit de fuites et d'incidents survenus sur le réseau en 2019. Le seul stress hypothétique en matière d'approvisionnement découlerait en fait d'un problème de tremblement de terre au Pays-Bas – pays qui fournit Bruxelles en gaz – dû à l'exploitation des gisements du gaz pauvre.

Sécurité et qualité d'alimentation du réseau d'électricité

En dehors de certaines situations ponctuelles, le réseau de distribution d'électricité disposait en 2019 d'une réserve de capacité importante. Pour assurer la pérennité de cette sécurité d'approvisionnement, BRUGEL recommande que le GRD puisse prévoir des mesures de gestion de la demande (en anticipant notamment l'arrivée des voitures électriques) afin d'éviter l'augmentation ou le remplacement des capacités.

Régulation incitative

BRUGEL a clôturé en 2019 la mise en œuvre du nouveau système de régulation incitative sur les objectifs du GRD. Ce processus en plusieurs étapes consiste à définir les missions, élaborer les indicateurs, fixer les seuils de ces indicateurs, établir des trajectoires de performance, etc.

En 2019, le service a fixé la liste définitive des indicateurs de performance du GRD pour ces trois principales missions. Fin 2019, il a proposé la liste définitive de ces indicateurs et leurs trajectoires de performance jusqu'en 2024. Il a également présenté un système de bonus/malus propre à chaque indicateur.

Gestion du réseau d'éclairage public

Concernant les missions relatives à l'éclairage public, le programme 2020 met en évidence une augmentation du budget par rapport au programme 2019 de l'ordre de 16 %. Celle-ci s'explique principalement par la prise en compte des projets IT conformément à la nouvelle méthodologie tarifaire, mais également à l'augmentation des coûts des sous-traitants.



2. SUPERVISION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

Octrois et retraits de licences de fourniture

En 2019, BRUGEL a ainsi octroyé deux licences gaz supplémentaires et retiré la licence d'électricité au fournisseur Uniper. Seuls 18 fournisseurs d'électricité et 16 fournisseurs de gaz sont réellement actifs sur le segment professionnel, et seulement 6 pour les particuliers.

ENECO a été rachetée en 2019 par MITSUBISHI CORPORATION et CHUBU. Après son rachat en 2018 par le groupe TOTAL, toutes les offres du fournisseur POWEO ont été transférées chez LAMPIRIS.

ATRIAS

En juin 2019, une procédure de conciliation a été initiée entre ATRIAS et le prestataire IT pour que la mise en production de la plateforme puisse être opérationnelle en septembre 2021. Comme la plateforme ne propose pas de solutions performantes pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, BRUGEL estime qu'il sera probablement nécessaire de développer des solutions complémentaires.

3. MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS DE FLEXIBILITÉ D'ELIA

Gestion des données de comptage de la flexibilité

En 2018, les nouvelles ordonnances électricité et gaz avaient accordé à SIBELGA la compétence de la gestion des données de comptage de la flexibilité. En 2019, BRUGEL a contrôlé l'application de cette nouvelle ordonnance et épinglé certaines lacunes.

Certaines définitions, comme celle de fournisseur de flexibilité ou de gestion de la demande par exemple, n'étaient pas compatibles avec celles proposées aux niveaux fédéral ou européen. L'ordonnance qui avait accordé une nouvelle mission de gestion des données de comptage au GRD avait oublié ELIA en tant que gestionnaire du réseau de transport régional.

Secteur de l'eau

Audit du secteur

En 2019, BRUGEL a réalisé une analyse générale du secteur avant de mettre en œuvre des audits spécifiques sur les politiques d'« Asset Management » et sur la qualité des services des opérateurs du secteur.

Qualité des services

L'étude générale a permis de définir des pistes d'amélioration liées au taux de réponses du centre d'appel téléphonique, à l'enregistrement des plaintes, à l'amélioration des transferts de données, à la révision du processus de recouvrement des factures et à l'optimisation des tournées de relevé des consommations. BRUGEL a lancé en 2019 un audit spécifique pour identifier, sur la base de l'état des lieux et des bonnes pratiques, des recommandations et des indicateurs de suivi pour la mise en œuvre des services de qualité aux usagers de l'eau.

Asset Management

L'analyse a permis de constater des lacunes en matière d'« Asset Management » et relevé que le réseau d'assainissement et les collecteurs appartenant à VIVAQUA souffraient d'un sous-investissement historique.



BRUGEL a décidé de lancer un audit sur la politique d'« Asset Management » des opérateurs qui couvre les premières lacunes identifiées et qui impacte la qualité de certains services rendus aux usagers de l'eau.